LE MOT DU MAIRE...

Chères Sigoyardes, chers Sigoyards,

ette année 2024 se solde avec un record d'évènements heureux à Sigoyer : 8 mariages et 9 naissances, témoignage d'une certaine joie de vivre et d'un bel optimisme.

Durant la période estivale, la fréquentation à la maison du col a été exceptionnelle; les nouveaux sanitaires dans la

pinède ont été très ap-



préciés. Vous pourrez lire en page 11 les détails de cette saison au col des Guérins.

Cet automne, plusieurs réunions ont eu lieu afin de poursuivre notre combat pour récupérer la compétence eau avec l'appui de notre Sénateur, Monsieur Jean-Michel Arnaud. Ce dernier a essayé de faire voter un aménagement à la loi en n'obligeant pas les communes à céder leur compétence eau mais plutôt en leur laissant le libre choix de la conserver ou non. N'ayant pas eu la majorité, il n'a pas pu obtenir un assouplissement de la loi pour les communes comme Sigoyer, qui avaient perdu cette compétence fin 2019. En effet, la loi NOTRe donne la compétence eau des communes à l'agglomération dont elles dépendent au 31 décembre 2019. En revanche, cet assouplissement a été voté pour les communes qui devaient perdre leur compétence fin 2025 pour le compte des communautés de communes. Une belle victoire pour ses communes. La commune de Sigoyer reste donc avec sa convention de délégation avec l'agglomération.



Un grand merci à notre Sénateur, Jean Michel Arnaud, pour son engagement dans ce dossier, même s'il n'a pas abouti comme nous l'espérions. L'aménagement que pro-

posait notre Sénateur consistait en une modification de la loi NOTRe uniquement pour une ou deux agglomérations en France, ce qui constituait un combat difficile.

Aussi, dans le dossier de l'eau, nous avons à Sigoyer (quartier des Parots) une partie de l'eau gérée par Véolia en Délégation de Service Publique pour le compte de l'agglomération Gap Tallard qui regroupe les communes de Neffes, Fouillouse, Châteauvieux, Tallard et Sigoyer. Pour le

renouvellement de cette DSP, au 1er janvier 2025, pour une durée de 6 ans, nous avons engagé un véritable bras de fer. En effet, une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre pour cette Délégation de Service Publique, Véolia, avec une proposition et une augmentation du prix du m³ de 51,3 %. Après une première réunion entre maires et Véolia, nous avons eu une proposition de 30.9 % d'augmentation. Refusant cette augmentation, les maires ont demandé une nouvelle proposition. Véolia a alors proposé une augmentation de 29,9 %. Nous avons refusé et arrêté la négociation. J'ai alors proposé que l'on fasse une régie communale sur notre territoire et que l'on refuse cet appel d'offre. Véolia est revenu vers nous avec une proposition d'augmentation de 12,8 %, proposition que nous avons bien évidemment repoussée et avons décidé de refuser toute augmentation. Véolia nous a fait une dernière offre avec une augmentation de 1,2 % à deux jours de la date légale de fin des négociations. A l'issue de cette réunion, le Président de l'agglomération a négocié une dernière fois les trois Délégations de Services Publics, celle de Jarjayes, celle de Gap et la nôtre à 0 % d'augmentation. Après 12 heures de réunions, Véolia a accepté 0 % d'augmentation sur les trois appels d'offres. Bien sûr, il était impossible de mettre en place une régie de l'eau à un mois du renouvellement du prestataire, mais aujourd'hui, tous les maires sont d'accord pour préparer une régie communale pour le renouvellement de la DSP dans six ans avec l'accord du Président.

Nous avons passé durant cette année 2024 encore beaucoup de temps, de réflexion, et peut-être pour certains des nuits écourtées sur notre gros dossier, le dossier de l'Hôtel Muret.

Même si ce dossier a pris plus de temps que prévu pour différentes raisons comme le curage nécessaire afin de voir vraiment la structure du bâtiment, l'ar-



chitecte, le métreur ou l'économiste qui ne respectent pas toujours leurs délais, entre les appels d'offres, les vacances des uns et des autres, nous y sommes malgré tout arrivés. En effet, nous avons les entreprises pour tous les lots exceptés les lots cloisons et peinture. La rénovation de l'hôtel peut donc commencer avec une enveloppe financière qui correspond au budget estimé il y a deux ans.

LE MOT DU MAIRE...

n grand "ouf" de soulagement au dernier Conseil Municipal de décembre pour le vote des entreprises retenues.

Avec les hausses de ces dernières années sur les matières premières et sur l'énergie, un léger doute pouvait nous effleurer l'esprit sur la possibilité de prix prohibitifs qui auraient pu rendre le dossier difficile. Je vous laisse voir la présentation complète du dossier de l'hôtel à la page 9 de ce bulletin.



Nous travaillons également sur d'autres dossiers à plus ou moins long terme en fonc-

tion des demandes de subvention, des résultats des bureaux d'études, de nos interlocuteurs et des opportunités. Nous avons un projet de réseau de chaleur sur la place de mairie, d'une ombrière sur le parking du garage communal, un programme d'aménagement de notre lotissement communal, de fermeture à la circulation automobile d'une partie de la place de l'école, d'une cuisine centrale et d'une rénovation thermique du bâtiment de l'école communale.

Voilà, 2025 sera encore une année durant laquelle il faudra rester concentré sur le planning pour ne pas se nover dans les réunions.

Le 11 décembre, la commission sécurité a contrôlé toutes les installations de notre domaine skiable et nous a donné son accord pour un début de saison dès que la neige sera présente au col des Guérins. Enfin, il nous restera à trouver des solutions pour que nos points de collecte des ordures ménagères restent propres, que certains automobilistes

ralentissent dans les hameaux et le village afin que Sigoyer reste attractif et agréable à vivre pour tous avec ses différents lieux de convivialité et de partage.

Justement, je serai ravi de vous retrouver avec les membres du Conseil Municipal, à la salle des fêtes des 2 Céüse le dimanche 12 janvier à 13h30 pour en première partie, une réunion publique sur l'Espace de Vie Sociale de l'hôtel avec un intervenant Monsieur Nicolas Geiger. En effet, il est maintenant nécessaire de travailler sur le fonctionnement, l'organisation, les attentes et les possibilités qu'offre un EVS pour tous les habitants. A 16 heures suivront les vœux de la nouvelle année, avec un moment de discussion, de partage qui sera suivi de la dégustation de la traditionnelle galette des rois et des dernières papillotes.

Je ne terminerai pas le mot du Maire sans remercier vivement et chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal pour leur



implication dans la gestion et le développement de la commune, tous les employés communaux y compris les saisonniers pour leur dévouement, le sérieux dans le travail au quotidien et leur sens de la collectivité.

Je vous présente à toutes et tous mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2025, qu'elle vous soit la plus belle et plus douce possible.

Denis Dugelay

Le dimanche 12 janvier 2025 salle des 2 Céüse.

Une réunion publique

concernant l'Espace de Vie Sociale aura lieu à 13h30.

Elle sera suivie des <u>Vœux du Maire</u> à 16h00.

Vous vêtes toutes et tous cordialement invités

Délibérations du Conseil Municipal second semestre

Le 8 juillet 2024 :

(1) Maison Assistante Maternelle (MAM) Projet permettant d'accueillir 12 enfants maximum ainsi que 3 assistantes maternelles au sein de la maison intergénérationnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

Donne un avis favorable au projet.

Autorise le maire à signer tout document afférent à ce dossier.

(2) Demande de subvention pour la protection des captages quartier "Au-delà du Pont"

Fournitures (€)	Financement (€)	
Montant estimé HT : 445 000 €	Subvention du A.EAU (30 %) :	133 500 €
	Subvention C.D. (30 %):	133 500 €
	Subvention DETR (20 %) :	89 000 €
	Autofinancement :	89 000 €
	TOTAL TTC:	445 000 €

Après examen et discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents. **Autorise** le maire à déposer les demandes de financements du projet auprès de l'Agence de l'eau, de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental.

(3) Indemnités dimanches et jours fériés.

Le statut de la fonction publique territoriale pose un cadre réglementaire pour la gestion du temps de travail pour les agents travaillant pour une collectivité.

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'accorder, à compter du 1^{er} juin 2024, <u>l'indemnité horaire supplémentaire pour travail du dimanche et des jours fériés d'un montant de 0,74 €/heure.</u>

(4) Création d'un poste d'adjoint technique pour la cantine et l'entretien des bâtiments communaux.

La création de cet emploi se fera sur un emploi permanent, à compter du 01.09.2024 sur le grade d'adjoint technique, échelle C1 échelon 1 à raison de 20h14.

(5) Modification du temps de travail d'un poste d'ATSEM (Agent technique spécialisé des écoles maternelles).

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant que les besoins du service nécessitent la modification du temps de travail, il convient de passer le <u>poste d'ATSEM</u>, à 30h57 au lieu de 29h30.

(6) Adhésion au service de Délégué à la Protection des données mutualisé du Centre de gestion des Hautes-Alpes

Le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation pour toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un délégué à la protection des données (DPO) en application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Le Conseil municipal/communautaire/syndical, après avoir pris connaissance du dossier et après avoir délibéré.

Approuve la désignation du Centre de gestion des Hautes-Alpes comme Délégué à la Protection des Données.

31 juillet 2024 :

(1) Choix du prestataire de cantine pour l'année 2024.

La commission d'ouverture des plis propose que, l'entreprise **Esmieu**, dont l'offre est mieux-disante soit retenue pour la livraison des repas de la cantine.

Après examen et discussion, le Maire propose de suivre l'avis de la commission d'ouverture des plis. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de :

Retenir la SARL Esmieu, entreprise la mieux-disante, pour un montant de 3, 96 €uros Hors Taxe par repas.

(2) Validation du projet (PRO) de l'hôtel Muret

A la suite de la présentation du projet (Phase PRO) par l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la maison Muret, il apparaît que celui-ci :

Intègre les éléments de programme déjà validés précédemment (foyer-logement de 10 appartements d'environ 32 m² chacun avec un espace commun incluant une cuisine, maison des assistantes maternelles pour 12 enfants, cantine scolaire avec sa cuisine, espace de vie sociale et espace bien-être englobant la piscine, le sauna et le hammam).

Respecte l'enveloppe budgétaire fixé de 1 733 334 € HT de travaux (hors pose de panneaux photovoltaïques).

Prévoit un démarrage des travaux dans les derniers jours de l'année 2024.

Après examen et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve le projet d'aménagement de la maison Muret

Autorise le Maire à signer l'avenant n°2 à la mission de maîtrise d'œuvre,

30 septembre 2024 :

(1) Soutien du conseil municipal à la motion AMR des Hautes Alpes en faveur de l'abrogation du caractère obligatoire du transfert de la compétence eau et assainissement.

Le Maire demande au conseil municipal de soutenir la motion de l'Association des Maires Ruraux des Hautes-Alpes :

Ceux-ci demandent:

Que soit abrogé le transfert obligatoire de ces compétences ;

Que la pertinence d'un tel transfert soit discutée localement, dans le cadre des conseils municipaux et du conseil communautaire, comme pour tout transfert optionnel de compétences ;

Que l'inscription à l'examen au Parlement de la PPL visant à permettre une gestion différenciée des compétences "eau" et "assainissement" (abrogeant le transfert obligatoire) soit accélérée ;

Que la confiance du Gouvernement et du Parlement envers les maires, élus de terrain responsables, soit prouvée par cet acte clair : laisser aux maires le choix de décider, localement, à quel niveau il est plus pertinent de gérer ces compétences, dans l'intérêt des citoyens.

Les maires ruraux de France attirent en outre sur la nécessité de donner aux acteurs locaux des moyens financiers substantiels pour faire face aux nombreux défis qui se posent déjà ou se poseront bientôt, notamment en ce qui concerne l'état des installations et des réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement, responsable de pertes considérables en parallèle d'une raréfaction de la ressource dans certains territoires. Il conviendra tout autant de leur permettre de disposer d'une ingénierie et d'un accompagnement pour leur permettre de relever ces défis. »

Après lecture faite, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve l'ensemble du contenu de cette motion ;

<u>S'associe</u> solidairement à la mobilisation de <u>l'Association des Maires Ruraux des Hautes-Alpes en faveur de l'abrogation du caractère obligatoire du transfert de la compétence Eau et Assainissement.</u>

(2) Convention de financement dans le cadre du "Fonds d'innovation pédagogique avec le DASEN" (Direction Académique des Services de l'Education Nationale).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la démarche "notre école, faisons là ensemble" lancée par le Conseil national de refondation (CNR), une vaste concertation a été ouverte sur tout le territoire français associant les équipes pédagogiques dans les écoles, volontaires.

Après examen et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

Approuve la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique avec l'Education Nationale.

Autorise le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

(3) Augmentation du temps de travail du grade d'adjoint administratif.

Le Maire, informe le conseil municipal qu'il convient d'augmenter le temps de travail du poste d'adjoint administratif au sein du secrétariat de la mairie à compter du 1^{er} octobre 2024 à raison de 32 heures hebdomadaires. Actuellement, l'agent est titulaire du poste à raison de 23h hebdomadaires.

Autorise le Maire à procéder à la création du poste d'adjoint administratif au sein du secrétariat de la mairie à compter du 8 octobre 2024 à raison de 32 heures hebdomadaires.

(4) Demande de subvention pour étude architecte rénovation de l'école.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a une volonté de travailler sur l'aménagement de la place du village. Dans ce cadre, une réflexion est engagée sur l'esthétique de l'école, qui n'est pas appréciée. Elle souhaite intégrer dans cette réflexion l'amélioration énergétique de ce bâtiment, pour un meilleur confort des usagers et une réduction des consommations énergétiques.

Le plan de financement est le suivant :

Département	4 800 € HT
Autofinancement (20%)	700 € HT
Total des dépenses (HT)	5 500 € HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette proposition

Autorise le Maire à mandater les factures et à signer toutes pièces afférentes de ce dossier.

(5) Avenant à la convention ONF Mère de l'Aygue.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune est alimentée en eau potable par la source dite "Mère de l'Aygue" qui est captée dans la forêt domaniale de Céüse. Une convention a été signée entre l'ONF et la commune pour préciser les conditions dans lesquelles la parcelle d'assise de cette source est mise à disposition de la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette proposition.

2 décembre 2024 :

(1) Tarif de l'eau pour 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de fixer le tarif de l'eau potable pour l'année 2025. Il propose que le tarif reste inchangé.

Abonnement de type 1 40,00 ∈ 50,000

Partie variable : Prix au M3 total 0,96 €

Dont : Service de l'eau 0,67 € Redevance pollution 0,28 € Redevance O.N.F. 0,02 €

Intervention de l'employé communal : pendant son service 20 € - en dehors du service 35 €

Manœuvre des vannes sur réseau privatif avant compteur : Forfait 35 € Si changement de la vanne 50 €

or changement de la vanile 50 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette proposition.

(2) Concession cimetière pour 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de fixer le tarif des concessions funéraires pour l'année 2025. Il propose que le tarif reste inchangé.

Concession 2,50 m x 1,25 m pour 25 ans : 1 000 € - Renouvellement 15 ans 1 000 €

Renouvellement 10 ans 500 €

Concession 2,50 m x 2,50 m pour 25 ans : 2 000 € - Renouvellement 15 ans 2 000 €

Renouvellement 10 ans 1 000 €

Une case pour une urne : 1 000 € - Renouvellement 15 ans 1 000 €

Renouvellement 10 ans 500 €

Une case pour deux urnes : 2 000 € - Renouvellement 15 ans 2 000 €

Renouvellement 10 ans 1 000 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette proposition.

(3) Tarif déneigement pour 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de fixer le tarif horaire de déneigement pour l'année 2024/2025, à la personne qui effectuera le déneigement pour le compte de la commune.

Le Maire propose de fixer le tarif horaire à 33 € TTC (non assujetti à la T.V.A.).

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte le tarif proposé.

Autorise le Maire à procéder au mandatement des factures.

(4) Tarif remontées mécaniques pour 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de fixer le tarif des remontées mécaniques des Guérins. Il propose de ne pas augmenter la tarification pour la saison 2024/2025 et rappelle les tarifs suivants : Forfait à la journée : 5 € Forfait annuel : 20 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette proposition.

(5) Tarif des nuitées pour les douches et le parking à la Maison du col pour 2025

Parking de nuit : 3 € par personne Douche avec bracelet : 1 € la douche

Caution bracelet: 2 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte le tarif proposé.

(6) Modification du taux de la participation Mutuelle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'augmentation des cotisations mutuelle pour les agents de la commune affiliés à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT). Il propose de modifier le taux de participation mentionné dans la délibération n° 44/2020 du 8 septembre 2020 et ce de la façon suivante.

Formule Individuelle : 32,22 € de la cotisation formule de base.

Formule Duo : 70 € par agent Formule Famille : 80 € par agent

VU l'avis du Conseil Territorial du 28 novembre 2024.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette proposition.

(7) Adhésion à l'ANETT (Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques)

Le Maire précise que le montant de la cotisation annuelle proportionnelle au nombre d'habitants s'élève à 220 € par an.

Après examen et discussion le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette proposition.

Autorise le Maire à procéder au mandatement.

(8) Demande de subvention au Conseil Départemental Enveloppe "Urgence"

Après une visite de contrôle des installations de chauffage au gaz, la chaudière alimentant l'ancien presbytère a été déclarée vétuste.

Le Maire précise que cette dépense imprévue doit être engagée rapidement du fait de l'arrivée de l'hiver et des risques que représente cette chaudière.

Il propose que la commune sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental et établit un plan de financement de la facon suivante :

Remplacement de la chaudière : 4 955,38 € HT

Conseil départemental enveloppe "urgence" 80 % : 3 964,30 € HT

Autofinancement communal 20 % : 991,08 € HT

Total 100 % : 4 955,38 € HT

Après examen et discussion le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette proposition.

<u>Autorise</u> le Maire à établir la demande de financement et à signer toutes pièces afférentes à ce dossier. <u>Autorise</u> le Maire à procéder au mandatement.

(9) Rapport Social Unique (RSU)

Le RSU fait état des ressources humaines dont dispose la collectivité. Sa présentation donne lieu à un débat en comité technique qui donne son avis. Il doit également être présenté à l'assemblée délibérante. Cette présentation obligatoire une fois par an, démontre la volonté du législateur de faire instituer un débat politique nouveau et réel sur les questions de personnel.

Après examen et discussion le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Adopte cette délibération.

Approuve le rapport social unique.

(10) Choix des entreprises pour la création d'un foyer inclusif pour personnes âgées dans l'ancien hôtel Muret

- Lot N° 1 Maçonnerie Gros œuvre VRD Entreprise Figarella pour 446 075,82 € HT
- Lot N° 2 Menuiseries extérieures protections solaires Entreprise SARL APM pour 84 358,94 € HT
- Lot N° 3 Menuiseries intérieures Entreprise Ets Charles pour 93 901 € HT
- Lot N° 4 Doublages Cloisons Faux Plafonds aucune offre réceptionnée
- Lot N° 5 Revêtements des sols Faïences Entreprise Ets Alpes Carrelages pour 147 165,95 € HT
- Lot N° 6 Serrurerie Entreprise Ets Métallerie Chevalier pour 74 480 € HT
- Lot N° 7 Plomberie Sanitaire Chauffage VMC Entreprise Ets Cap Clim pour 359 613 € HT
- Lot N° 8 Electricité Courants forts Courants faibles Entreprise Ets Alp Medelec pour 119 865,46 € HT
- Lot N° 9 Ascenseur Entreprise Ets Europa Alpes Technologies pour 27 750 € HT

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

Accepte les propositions des entreprises pour les lots 1 2 3 5 6 7 8 et 9

Déclare la procédure pour le lot N° 4 infructueuse

<u>Autorise</u> le Maire à relancer une consultation pour ce lot conformément aux dispositions de l'article R2122-2 de la commande publique.

L'Hôtel Muret - Maison intergénérationnelle

On y est!

ilencieusement mais sûrement, le projet d'aménagement de l'ancien hôtel Muret avance et la phase de reconstruction va devenir visible dans les premiers jours de l'année 2025.

Dans ses deux dernières séances, le conseil municipal a :

- Validé le projet de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour des aménagements comprenant comme prévu, 10 logements conventionnés formant un foyer-logement de l'habitat inclusif, une maison des Assistantes Maternelles pour 12 enfants, un espace de vie sociale englobant la piscine, le sauna et le hammam, la cantine scolaire et sa cuisine.
- **Choisi** les entreprises qui vont faire les travaux. (Figarella pour la maçonnerie, Alpes Provence Menuiseries pour les fenêtres, Charles pour les menuiseries intérieures, Alpes carrelage pour les revêtements de sols, Chevalier pour les menuiseries métalliques, CAP CLIM et Energies pour la plomberie, Alp Médélec pour l'électricité et Europa pour l'ascenseur).

Deux lots restent à pourvoir, celui des cloisons pour lequel il n'y a pas eu d'offre (un marché a immédiatement été relancé) et le lot peinture du fait d'offres techniquement et financièrement inadéquates. Une fois analysées toutes les offres, nous avons constaté avec satisfaction que l'enveloppe prévisionnelle des travaux était respectée à :

1 733 000 € HT.

La première réunion de chantier s'est tenue le 11 décembre 2024.

Et l'argent?

Là aussi des perspectives encourageantes, malgré ce que nous entendons tous d'un Etat qui doit faire des économies.

Le plan de financement qui prévoit 80% de subventions et un autofinancement qui n'inclut pas plus de 200 000 € de prêt est sur le point d'être complété.

Les caisses de retraite (CARSAT et AGIRC ARCO) sont les derniers contributeurs qui ont été sollicités et qui nous permettront d'atteindre nos objectifs. Ils viennent compléter les subventions déjà acquises de l'Etat (Fonds Vert, DETR, DSIL, financement des logements conventionnés, TVA à taux super réduit), du Conseil Régional (Nos communes d'abord), du Conseil Départemental, de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance et de la Caisse d'Allocation Familiale (PIAJE et prêt à taux 0%).

On nous promet une fin des travaux pour juillet 2025...

Matthieu Allain-Launay



Une commission extra-municipale pour la Maison intergénérationnelle

our rappel la commission a pour mission d'imaginer, réfléchir, proposer au conseil municipal et préparer le fonctionnement de la future (en fait futur proche) Maison des Murets (en fait le nom définitif n'est toujours pas trouvé) afin que la maison soit un lieu de rencontre convivial entre les habitants, les hameaux, les jeunes, les vieux, les ni plus trop jeunes mais pas encore trop vieux, bref tous les habitants de Sigoyer dans sa belle diversité. Tout cela ne peut se faire qu'avec la participation du maximum de personnes.



Le point de départ de la commission a donc été d'établir un état des lieux de ce qui plait, ce qui manque et ce que souhaitent les sigoyards. Nous faisons ainsi d'une pierre deux coups. Connaître les besoins sociaux des habitants pour y répondre au mieux et établir le dossier de la CAF pour l'Espace de Vie Sociale (EVS), qui sera la pierre angulaire de la Maison Muret. En effet l'EVS aura pour mission d'impulser cet esprit de rencontres, d'échanges et de participation au sein de la Maison mais aussi sur l'ensemble du village.

C'est ainsi que le porte-à-porte pour recueillir vos avis a été lancé cet été. Nous avons eu plus de 150 questionnaires retournés soit 20 % de réponses ce qui montre votre mobilisation. Maintenant nous exploitons les questionnaires. Et bien ce n'est pas de la tarte, tant les propositions et souhaits sont divers !!!

Nous restons bien dans la démarche de faire, au maximum, avec les compétences locales et l'implication de chacun où le pouvoir est partagé.

La synthèse du porte-à-porte et de l'étude statistique sera restituée en réunion publique le 12 janvier 2025 juste avant les vœux du maire. Ce sera un temps fort car nous dégagerons à partir de la synthèse des actions (locales, réalistes et réalisables) à mettre en place et nous verrons comment nous y prendre pour les faire vivre et qui fait ?

Pour faciliter la suite de ce travail, la CEM prépare un lieu où se retrouver, un "mini-site" internet où tout trouver et "un chariot itinérant" pour aller audevant des Sigoyards pour les tenir informer de l'évolution du/des projets, demander leur avis et solliciter leur participation.

Bref, vous aurez compris que rien ne se fera pour vous sans vous.



Le prochain chantier de la CEM portera sur le fonctionnement de la maison Muret : quel(s) statut(s) juridique(s), quelles instances, quelle gouvernance, quelles personnes avec quelles compétences et quel budget ???. Autant cela est clair aujourd'hui pour la Maison des Assistantes Maternelles, autant il faut y réfléchir pour les autres entités : le logement foyer, la cantine, l'espace bien être et l'espace de vie sociale.

Pour la commission, l'une d'entre eux.

Françoise Riffault

La Maison de Céüse

u col des Guérins, une saison estivale 2024 très appréciée par les usagers de la Maison de Céüse, si on croit les quelques extraits suivants du livre d'or :

"Super accueil à la maison de Céüse, surtout par temps de pluie".

"Céüse is amazing and this campsite is definitely the place to stay".

"C'était trop chouette" "top installations"
"What a place! The climbing, the staff, the hot shower".

"Leuke tÿd op een super mooie plek. Bedankt". "Ici on se sent bien".

"Chouette spot pour boire le café". "L'accueil est sympa et donne envie de revenir...".

"Muy buen sitio para relajorse tanto par el papisage como par la classe de yoga...".

"Merci pour cette parenthèse hors du temps petit moment de ressourcement".

De Mai à Septembre, le duo Laëtitia /Tom a parfaitement rempli la mission d'accueil de la maison auprès des locaux, des randonneurs, des touristes et des grimpeurs de toutes nationalités; en Juin ils ont été aidés par Valérie, stagiaire talentueuse que l'on reverrait avec plaisir.

En plus des services proposés les années précédentes, quelques nouveautés ont vu jour cette année, toujours dans l'objectif d'améliorer notre service aux usagers :

- Un nouveau bloc sanitaire à l'entrée de la pinède.
- Des petits topos de randonnée spécialement à partir des Guérins mis à disposition des randonneurs (merci à la chèvrerie de Céüse qui les a conçus).
- Un service de vente de pains et viennoiseries sur commande tous les matins.
- Une étagère de souvenirs et produits locaux à la vente un peu plus étoffée; à ce propos nous aimerions pour l'été prochain étoffer et organiser tous les dimanches matin un petit marché hebdomadaire de produits frais. Nous sommes à la recherche de producteurs intéressés.

Pendant les vacances de la Toussaint et la deuxième semaine des vacances de Noël, la Maison

> de Céüse a de nouveau ouvert ses portes, essentiellement en direction de la population locale, avec des horaires adaptés à la saison : 9h00/16h00 en continu.

> Et le reste du temps, nos 2 employés communaux Guy et Grégory ont retroussé leurs manches pour des travaux d'entretien et de plantation, merci à eux.

> > **Brigitte Devaux**





Commission de sécurité

a commission de sécurité de la station s'est réunie le 11 décembre 2024 afin de procéder à la vérification des installations de la remontée mécanique du col des Guérins. La station est prête à recevoir le public. Il ne manque qu'un peu de neige...

Nous rappelons que les tarifs des forfaits n'ont pas augmenté : 5 €uros la journée et 20 €uros la saison, ce qui en fait sûrement la station de ski la moins chère de France !

Les membres de la Commission Denis Dugelay, Guy Bordiga, Grégory Méguirèche, Yvon Aerdeman, Jean-Marc Croizat





Visite des Conseillers Départementaux le 4 décembre

ercredi 4 décembre de 17h30 à19h30, nos Conseillers Départementaux venaient rendre compte de leurs actions au Département.

Ils ont été accueillis par le Maire Denis Dugelay entouré de quelques membres du Conseil Municipal.

La population était également invitée à cette rencontre.

Mme Séverine Rambaud et M. Jean-Baptiste Aillaud ont pu répondre à de multiples questions et échanger avec le Maire et son équipe municipale.

De beaux projets sont en attente d'être finalisés et de nouveaux prennent vie.

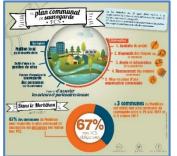
D'autres problèmes ont pu être évoqués tels que :

la vitesse sur les routes départementales qui traversent notre village, l'élagage des haies et l'entretien des fossés. L'appui aux associations et les problèmes sociaux ont pu également être abordés.



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

pepuis de nombreuses années, pour la préservation de la sécurité de leur population, l'ensemble des communes du territoire national ont l'obligation de réaliser, avec l'appui des services préfectoraux,



un *Plan Communal de Sauvegarde (PCS)* de leur territoire communal. Celuici doit prendre en compte les risques généraux auxquels elles peuvent, subitement, être confrontées, mais aussi les risques plus spécifiques à leur secteur géographique particulier.

Ces plans doivent être périodiquement actualisés et revus, cette révision devant être anticipée lorsque de nouveaux risques locaux sont identifiés.

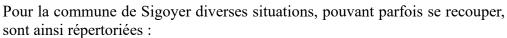
La commune de Sigoyer réactualise sous le contrôle des services préfectoraux, son Plan Communal de Sauvegarde.

Ce PCS répertorie l'ensemble des risques communaux identifiés auxquels la commune pourrait éventuellement être confrontée. Il contient toutes les informations des modalités de mise en œuvre de la cellule de crise et des divers moyens que cette dernière peut activer selon les risques encourus.

Certains de ceux-ci sont d'ordre général concernant l'ensemble du territoire national selon certaines circonstances, alors que d'autres seront plus spécifiques à la situation géographique particulière de la commune concernée, pendant que d'autres pourront avoir un impact plus étendu que la seule zone territoriale communale (département, région).

Pour tous ces aléas d'insécurité des populations, le PCS définit un processus de prise en charge très pragmatique, fait de fiches spécifiques à chaque risque et de processus bien documentés et codifiés selon les situations, avec définition des rôles de chacun et des ressources éventuellement mobilisables selon les circonstances sécuritaires nécessaires. Ces documents doivent permettre la mise en œuvre d'une mécanique bien précise et bien « huilée » face aux circonstances inopinées auxquelles la commune serait confrontée.

Les rôles de chacun des responsables communaux y est défini avec les instructions à appliquer pour une efficacité maximale. La sécurité de tous devrait ainsi pouvoir être assurée.



Relevant du "national": pandémies diverses; plan canicule; conflit...

Relevant du "départemental/régional" : alerte météo ; inondations torrentielles...

Relevant du "local": mouvements de terrain, séisme; chutes de blocs; feux de forêts d'envergure; transport de matières dangereuses; accidents technologiques...

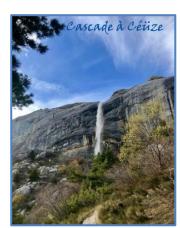


<u>Dans toutes ces circonstances, le Plan Communal de Sauvegarde</u> organise :

- la *Direction des Opérations de Secours (DOS)* qui incombe au Maire ou à un Adjoint, voire au Préfet s'il décide d'en prendre la charge et se rend sur les lieux. Il dispose de la faculté de réquisition des moyens que bon lui sembleraient.

<u>Ce DOS supervise les actions qui suivent et dont il attribue l'exécution à un responsable bien défini qui lui en répond :</u>

- Les modalités de l'*Alerte des populations* par tous les moyens selon les situations éventuelles.



COMMUNIQUER...

- Le regroupement des *Impliqués* (indemnes) en lieu sûr, sous la houlette du DOS. La prise en charge des éventuelles victimes est du ressort des secours médicaux (SAMU, pompiers, protection civile, croix rouge).



- La fourniture de *l'Intendance*, restauration, boissons, hébergement décent, protections...
- La prise en compte de l'Évolution de la situation à venir en fonction de l'aléa survenu et des besoins spécifiques que cela peut sous-entendre.
- Le *Retour à la normale* de la vie communale par le rétablissement de la situation de sécurité des administrés.
- Enfin le *debriefing* après le retour à la situation normale afin, si besoin, de parfaire les prises en charge futures de tels aléas.

Cette année s'est rajouté l'aléa feux de forêts d'envergure, puisque commune peut désormais y être

confrontée selon les pouvoirs publics. C'est dans ce cadre qu'il est demandé aux administrés de veiller au débroussaillage autour de chez eux et sur les espaces verts alentours (cf document explicatif).

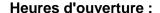


Voilà un aperçu des éléments que la mise à jour du PCS de la commune est en train de réactualiser afin de garantir la sécurité de nos administrés en diverses circonstances.

Bibliothèque - Médiathèque

vec les jours qui raccourcissent et les premiers froids, on a des envies de lecture au coin du feu!

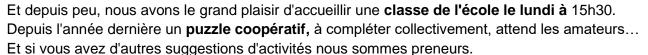
Alors aux heures d'ouverture indiquées ci-dessous, direction la médiathèque pour emprunter des livres de toutes sortes, mais aussi CD, DVD, et jeux de société.



Mardi 16h30 - 17h45.

Vendredi 16h00 - 18h00 et tous les premiers vendredis de chaque mois, à 19h00 soirée jeux!

Samedi 10h00 - 12h00.



Les bénévoles





Commission Scolaire

Rentrée Scolaire et Noël des écoles.

a rentrée scolaire 2024/2025 s'est déroulée dans de bonnes conditions et les enfants ont retrouvé une cour de récréation rafraîchie, avec un sol repeint qui embellit leur parcours de vélo ainsi que leur espace tranquille sous l'arbre, où les noyaux de pêche décorent le sol. L'installation de l'abri à vélos est en projet et sera réalisée prochainement.



Le logiciel d'achat de tickets a bien fonctionné cette année, et nous tenons à remercier chaleureusement Sophie Giliberto pour avoir résolu efficacement tous les petits problèmes rencontrés en début d'année. Nous souhaitons également la bienvenue à

Cassandra Hauser, qui a rejoint l'équipe municipale en tant qu'Agent Technique contractuel. Elle assure désormais le ménage des bâtiments communaux, ainsi que l'aide à la cantine et l'entretien de l'école.

L'effectif scolaire est de 61 élèves, répartis entre 24 élèves en Maternelle et 37 élèves en Primaire. Comme chaque année avant la rentrée, un grand

nettoyage et une désinfection des locaux scolaires et de la cantine ont été réalisés pendant les vacances d'été par nos agents municipaux.

Par ailleurs, une entreprise spécialisée a été engagée pour nettoyer les sols et les vitres de l'école, de la mairie, de la bibliothèque et de la Maison du Col.

Concernant la cantine et la garderie, les tarifs restent inchangés cette année. Nous avons d'ailleurs battu un nouveau record, avec une moyenne de **55 enfants** présents quotidiennement à la

cantine et à la garderie. La garderie du matin reste stable, avec une dizaine d'enfants inscrits.

Repas de Noël.

Le jeudi 19 décembre, la salle des 2 Céüse a accueilli le traditionnel repas de Noël, réunissant tous les enfants, l'équipe pédagogique, les employés municipaux, ainsi que quelques élus et le Maire.

La salle a été magnifiguement décorée par les bénévoles de commission et préparée pour le repas par Virginie Cane et Virginie Queyrel, à qui nous adressons nos sincères remerciements pour leur organisation. Ce fut un convivial, moment apprécié de tous, et



marquant le début des festivités de Noël.

Après le repas, le Père Noël est venu surprendre les enfants dans la cour de l'école, distribuant papillotes, clémentines et sourires. Ce fut un instant

de joie et de bonheur partagé, créant de précieux souvenirs pour nos petits. Le Père Noël en a également profité pour récupérer toutes les lettres déposées dans la nouvelle boîte aux lettres "Noël".



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce moment festif, ainsi qu'à souhaiter à toutes et à tous un Joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année!

Michelle Bolger



Commission Sociale - Colis de Noël

otre Commission, composée de Mmes Jocelyne Bouché et Michelle Bolger, conseillères municipales, encadrée par Monique Para-Aubert 1ère Maire-adjointe, a renouvelé cette année encore la distribution d'un colis de Noël pour nos aînés âgés de 80 ans et plus.

Ces colis ont été confectionnés par la société "Promocash" de Gap.

Une valisette "Le Goût de la Fête" contenant terrines, vin et truffes de chocolat, a été offerte aux couples. Un "Coffret Gourmand" contenant terrines et divers chocolats, fut distribué à nos aînés seuls.

Une pensée particulière pour nos personnes âgées quelquefois isolées pendant ces périodes de fêtes. C'est pour elles que les petits ont réalisé des cartes avec de jolis dessins de fête. Celles-ci seront déposées sur chaque colis. Merci aux nounous de Sigoyer et aux enfants pour cette belle intention.

Afin de n'oublier personne, il est souhaitable que les nouveaux bénéficiaires qui auront 80 ans en 2025, se fassent connaître auprès de notre secrétariat en Mairie.

Nous souhaitons à tous nos aînés une belle et bonne année et la santé pour 2025.





Une boîte aux lettres pour le courrier au Père-Noël



Une boîte aux lettres, fabriquée par nos deux secrétaires de mairie, Isabelle et Sophie, a été déposée dans l'entrée de la classe maternelle.

Nos petits(es) sigoyards(es) ont pu y déposer leurs lettres et leurs commandes de jouets pour ce cher Père Noël.

Celui-ci n'a pas manqué, lors du Noël des écoles, de leur apporter friandises et cadeaux.

Merci Père Noël

Le compostage un geste pour la planète



Réclamez ce document en Mairie. Il vous sera très utile toute l'année.



Mobil'Jeunes 05

e département des Hautes-Alpes organisait une animation itinérante du 28 au 30 octobre. Cette journée était destinée aux 11/15 ans. Le lundi 28 octobre à Lardier-Valença, le 29 octobre à Espinasses-Le Rousset et le mercredi 30 octobre, c'est la commune de **Sigoyer** qui recevait cette animation de 13h30 à 17h00. Les jeunes sportifs ont été reçus par Sébastien Douany et le Maire de Sigoyer.

Cette action était organisée par le Conseil départemental du 05 et le CDSMR 04/05 (Comité Départemental du Sport en Milieu Rural).

Après une inscription obligatoire, **Mobil'Jeunes 05** proposait, avec l'aide d'animateurs spécialisés, sur le terrain de sport, des activités ludiques et sportives à nos jeunes.

Une vingtaine de participants ont pu partager de chaleureux moments avec bonne humeur.

Le beau temps revenu a aussi permis à nos jeunes adolescents de passer un bel après-midi convivial.







Mobilité "Rézo Pouce" application "Mobicoop"

ous avez sûrement vu dans Sigoyer et au bord des routes de notre département, des panneaux verts avec un pouce levé. C'est le "**Rézo Pouce**".

Le département des Hautes-Alpes a mis en place une organisation de covoiturage. Grâce à une application à télécharger "**Mobicoop**", vous pouvez partager vos trajets, de courte ou longue distance, au quotidien.

C'est un covoiturage libre, sans commission et coopératif. Il faut simplement s'inscrire sur "Mobicoop.fr". Toutefois, il n'est pas obligatoire d'être sociétaire pour utiliser le service de covoiturage.









Survol de Drones à Sigoyer

Suite à l'inquiétude de plusieurs habitants de Sigoyer, concernant le vol d'un aéronef circulant sans personne à bord au niveau de Céüsette, la préfecture, après concertation avec la mairie, nous a donné les informations suivantes afin de rassurer la population : "Le Préfet des Hautes-Alpes accuse réception des 10 déclarations préalables aux vols, en fonction des aléas météorologiques, prévu du 21 octobre au 23 novembre 2024, pour une commande de la société "Enédis" sur :

- La D 20 commune d'Esparron.
- Chemin des Auriols, route des Coqs Commune de Sigoyer.
- Route des Faysses commune de Barcillonnette."

Les autres communes concernées sont éloignées de notre territoire, (Le Noyer, Val de Buech-Méouge, Vallouise-Pelvoux, Saint-Clément-sur-Durance, Montgenèvre et Réotier).



C'est pour cela que certains sigoyards, ont pu apercevoir, en particulier le soir, au-dessus de Céüsette, un engin volant éclairé faisant penser à une soucoupe volante.

Non, les extraterrestres et les OVNIS n'ont pas l'intention de se poser sur le territoire de notre commune.

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

e lundi 11 novembre 2024 à 11h00, à Sigoyer, s'est déroulée la cérémonie marquant la fin des hostilités du conflit de la 1ère guerre mondiale 1914-1918.

Le Maire Denis Dugelay, accompagné de M. Serge Ayache, Maire de Fouillouse et de M. Auguste Borel Président des Anciens Combattants, était entouré des représentants de la Gendarmerie et du SDIS 05. Le centre de formation DCIM du 4ème régiment de Chasseurs Alpins était également présent.



Après les déclarations officielles, Denis Dugelay a prononcé un discours rendant hommage aux soldats morts au combat, devant une partie du Conseil Municipal et de la population.

Après la minute de silence, notre fidèle et dévoué saxophoniste Yves Rambaud nous a interprété la Marseillaise et l'Hymne Européen.

Un apéritif, organisé et offert par l'Association des Anciens Combattants de Sigoyer/Fouillouse, a clôturé cette matinée.

Ensuite un repas réalisé par le "Crux" a été servi à une trentaine de personnes à la salle des 2 Céüse Une délicieuse blanquette de veau a régalé les papilles des invités.









Réfection du chemin des Dômes

e chemin des Dômes a fait l'objet d'une rénovation. Une partie de la montée menant vers Saint-Laurent a été entièrement goudronnée. Ce chemin faisant partie de la voierie communale, c'est notre employé communal qui a participé à cette opération.



Le Hameau du Villard - Vivre ensemble

ous habitons le hameau du Villard et nous avons très régulièrement des ennuis au niveau des points de collectes pour la gestion des déchets. Nous ne savons pas si cet article est opportun.

Les personnes qui y laissent régulièrement des ordures relevant de la déchetterie sont-ils lecteurs-trices de Oyez Sigoyer ou du Bulletin Municipal d'Information ?

Au cas où.... Est-il possible de respecter les habitants, les professionnels qui viennent vider les containers, la nature et surtout faire naître l'espoir qu'il est envisageable d'agir collectivement ? **Merci**

Nadège et Chris



Désagréable !!!



Tellement plus agréable pour tous.

VIE ÉCONOMIQUE...

Un commerçant en tournée à Sigoyer

ous les lundis depuis plusieurs années "La tournée des Alpes" passe par Sigoyer. Il peut vous proposer fruits, légumes, fromages, charcuteries et de nombreux produits d'épicerie et d'entretien qui sont nécessaires pour votre maison.

Ce commerçant a déjà de nombreux habitués dans notre village. Longtemps nous avons pu l'apercevoir dans un camion jaune. Après un incident, celui-ci est maintenant blanc.

Vous pouvez le contacter au **07 82 61 13 78** pour avoir de plus amples renseignements.



LE COIN DES ASSOCIATIONS...



Association Les 2 Céüse



Bonjour à tous,

Cette année encore l'association louera du matériel aux adhérents (adhésion 2 €).

Le local

Le local est maintenant dans la maison du col (à l'étage, l'entrée est côté Ouest).

Permanences

Je serai au local tous les Jeudi de 18h à 19h à partir du 12 décembre, pour les locations saison / semaine / week-end. Si les pieds des enfants ne peuvent pas être présents à cet horaire, venez et je vous donnerai plusieurs tailles de chaussures. Le local sera aussi ouvert de 9h30 à 17h00 lors des jours d'ouverture de la station du col des Guérins.

Pour les retours manquants de l'an dernier, vous pouvez aussi passer directement chez moi au 108 chemin du Bouvet.

Tarifs journée, semaine et saison

Mêmes tarifs que l'an dernier.

Pour les sigoyards, tarifs très bas pour les locations annuelles (25 € /an pour une panoplie ski/surf, plus adhésion).

Matériel en location

Ski, surfs et chaussures, niveau débutant/moyen.

Casques

Luge

Raquettes, bâtons

Snowscoot

Pas de skis de fond.

Vente

Plus de ventes ski/surf cette année, mais toujours des duvets et tentes de montagne (me contacter).

Achat

Nous recherchons du matériel (en don ou troc avec location annuelle gratuite) pour étoffer/remplacer le matériel enfant,

- Chaussures de ski jusqu'au 34
- Skis de 70 cm ou 80 cm.
- Chaussures de surf 33 et 35

A bientôt et bonne saison!

Midir pour L'équipe des 2 Céüse

Association "Amitiés et Loisirs" de Sigoyer/La Freissinouse

'association a réouvert tous les jeudis, pour ses rencontres "Jeux, randos et goûter" à la salle des 2 Céüse. Depuis septembre nos aînés peuvent se retrouver chaque semaine. Les randonnées ont également repris par beau temps.

Le 26 septembre : a eu lieu en partenariat avec La Fressinouse, de 8h30 à 17h00, un atelier "Seniors au Volant" réservé aux personnes de plus de 55 ans. Cet atelier comprenait une révision du "Code de la route" le matin et une séance de conduite l'après-midi. Cette formation a pu être réalisée grâce au concours de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), des conseils départementaux de la Région Sud, de la Région et des caisses de retraite. Une douzaine de personnes y ont assisté, elles ont pu apprécier et vérifier leurs bons réflexes.

Le 3 octobre: Une sortie en covoiturage à Champoléon nous a permis de visiter la foire artisanale installée aux Borels. Vers midi, l'association organisatrice et la "Bergère" nous ont servi un délicieux repas en plein-air. Repas traditionnel des "Tardons" (agneau de printemps élevé sous la mère en alpage et vendu à l'automne après la descente des troupeaux). L'après-midi, visite de la "Maison du Berger", située à deux pas, à la découverte des métiers de berger, d'éleveurs ovins et des cultures pastorales alpines.

Le 11 octobre : Randonnée au Col de Guérins avec Brigitte Devaux pour une cueillette de champignons.

Du 20 septembre au 6 décembre : Une formation informatique était proposée aux adhérents de notre association par le biais de l'**UTL** (Université

du Temps Libre de Gap) et de la **Fondation de France.** Dix personnes ont pu se mettre à niveau (ordinateur, logiciel, tableur, windows etc...). Était également au programme **Internet** avec toutes ses possibilités: mail, navigateur, sites web, démarches administratives, réseaux sociaux ainsi que l'apprentissage de toutes les règles de sécurité. Munis d'ordinateurs portables, de tablettes, de smartphones ou de téléphones, les adhérents ont pu, grâce aux explications et aux exercices, enrichir leur connaissance et apprendre à maîtriser les bases fondamentales de l'informatique. Un travail un peu ardu pour certains, mais très enrichissant et prometteur.

Le dimanche 17 novembre : a eu lieu le "Repas des anniversaires" de nos anciens. C'est au restaurant l'Itinéraire de Curbans qu'il avait lieu



cette année. Quarante personnes y assistaient. Notre Maire Denis Dugelay a félicité les heureux élus. Mme Marie-Madeleine Saulnier 90 ans, Mme Renée Borel, M. Bohrer, M. Meigne 85 ans, Mme Meigne, M. Daniel Millon 80 ans. Il a

également dit son plaisir d'être parmi cette assemblée pleine de sourires. Après le repas, nos seniors ont pu souffler leurs bougies. Une orchi-

dée a été offerte aux 3 dames et un coffret de vin aux 3 messieurs.

Le 15 décembre : Repas traditionnel de Noël à "l'Hôtel Restaurant Azur" de La Freissinouse.

Au menu:

"Apéritif maison", en entrée, "salade

gourmande aux copeaux de foie gras", suivi d'une "souris d'agneau confite et ses petits légumes de saison", et en dessert "gâteaux choux gourmands et glace". Vins et café et pour clore cet excellent repas une "Clairette de Die" offerte par l'association.

'Assemblée Générale de l'association aura lieu le jeudi 23 janvier 2025 à 14h00 Salle des 2 Céüse. A l'ordre du jour : Renouvellement des membres du bureau, vente des cartes d'adhésion 20 € et prévisions des activités 2025.

Nous partagerons comme habituellement la **Galette des Rois** à l'issue de cette réunion. **Pensez à bien noter cette date.**

L'Association Amitiés Loisirs vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Bonne année 2025 à tous les adhérents et Sigoyards

Jocelyne Bouché









Association "Cou Double"

epuis la rentrée, nous proposons les activités habituelles à savoir : **Pilates** animé par Cathy Blanchet le lundi matin, **Hatha yoga** animé par Dhalgara Marlin jusqu'au retour de Cindy Lostys début novembre le mercredi soir, **gym douce** le jeudi soir avec Lily Fettah qui anime aussi la **danse contemporaine** le lundi soir pour les enfants.

Les nouveautés cette année :

- * un nouveau créneau a été ouvert pour le **Pilates** toujours avec Cathy le mardi matin de 9h00 à 10h00, *une séance de **Body karaté** est animée par Céline Zucaro le mardi de 18h30 à 19h30,
- * un cours de **Hatha yoga adapté** est proposé par Cindy le mercredi de 17h00 à 18h00.

Le yoga adapté qui s'adresse à tous (femmes enceintes, jeunes mamans, séniors, personnes avec handicap ou douleurs localisées ou atteintes de maladie chronique...) est une pratique de yoga douce.







Les postures sont adaptées à l'aide de matériels (briques, sangles, chaises, coussins...) et des variations sont proposées afin que chacun puisse pratiquer à son niveau et améliorer son bien-être (voir photos).

En ce qui concerne les ateliers :

Dhalgara Marlin anime des **ateliers créatifs** à la grande joie des enfants 2 mercredis par trimestre, ainsi que des stages en matinée pendant les vacances scolaires de Toussaint, en février et au printemps.





Jason Butel a animé un **atelier Manga** pour les enfants à partir de 8 ans (voir les photos) et en proposera un également le lundi 17 février et le lundi 14 avril.











Grâce au nombre croissant d'adhérents chaque année et à l'aide financière de la municipalité que nous remercions chaleureusement, nous parvenons à subventionner certaines de nos activités, en particulier celles destinées aux enfants et sommes en mesure de ne pas augmenter nos tarifs pour le plaisir de tous.

Nous vous invitons à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre, soit pour pratiquer l'une de nos activités, soit participer à l'un de nos ateliers ou stages, soit proposer de nouvelles activités, à l'adresse suivante : <a href="mailto:com/coudouble05130@gmail.com/c

Nous vous souhaitons une belle et douce nouvelle année.

L'équipe Cou Double

Association "Cou Double" - Octobre Rose

Octobre Rose

ans le cadre d'Octobre Rose, deux séances de body karaté ont été organisées par **Céline Zucaro** (Brevet d'Etat) à Sigoyer. Ces deux séances avaient pour but de sensibiliser le public à la lutte contre le cancer du sein. Ce sport dynamique, qui combine des exercices de cardio, de renforcement musculaire et des techniques de karaté, rassemble des participants de tous âges.



Le premier cours, a eu lieu le **mercredi 23 octobre à 15h00.** Il a duré une heure et réuni une quinzaine de participants. À travers une série d'exercices de pied-poing, de déplacements et d'esquives, les participants ont pu s'initier au body karaté tout en contribuant à une bonne cause. Ce moment sportif et solidaire s'est terminé par un goûter convivial, où chacun a pu échanger et partager un moment de convivialité.

La seconde séance s'est déroulée le **mardi 29 octobre** et a attiré une dizaine de participantes. Au total, les deux cours ont permis de récolter la somme de **284 euros**, intégralement reversée à la **Ligue contre le cancer**.

Les séances, organisées sous la forme d'une participation libre, ont permis à chacun de contribuer selon ses moyens.

Nous tenons à remercier chaleureusement **Julien Prioux**, photographe, pour sa présence et ses magnifiques photos qui ont su immortaliser ces

instants de solidarité et de partage. Ces événements à Sigoyer ont montré la force de la communauté, mobilisée pour une noble cause avec générosité et enthousiasme.

Un grand merci aux participants et à tous ceux qui ont soutenu cette belle initiative ! (Association Cou Double, Mairie de Sigoyer et l'entreprise A l'atelier...).

L'équipe de Body Karaté



Association "Les Quatre sans Cou"

n deuxième semestre très éclectique pour l'Association Les Quatre sans Cou!

D'abord un été fort joyeux en extérieur, à la Maison de Céüse le 29 juin et sur le stade le 31 août.

En Juin, les spectateurs ont pu admirer "Pochtromorphose" de la Cie "La Vrille" un clown nouvelle génération qui sait mêler jongleries, acrobaties et musiques avant le concert théâtralisé de "Boulevard Boulégan", 3 musiciens des "Colporteurs de rêves".



Début septembre, pour clôre les vacances d'été, tout le monde s'est retrouvé autour d'un concert apéritif avec le "Manège à Musique" de Chantal puis le "Trio Verveine".

A chaque fois, "Ludambule" tenait son espace jeux pour les enfants... et les grands.



Avec la rentrée scolaire, et pour satisfaire tous les goûts, retour du classique le 12 octobre avec le trio des "Curiosités esthétiques" et leur concert/conte/lecture curieusement intitulé "Mets ton pull, ta mère a froid": au violon et alto des airs baroques qui rythment un conte onirique puis la lecture de Circé la magicienne, un passage peut-être moins connu des aventures d'Ulysse. De quoi donner envie de se (re)plonger dans l'Iliade et l'Odyssée.

Le 17 novembre, brunch vitaminé avec le duo 'Last Call'. Œufs, saucisses, fromage, hareng/pomme de terre, brioche, pudding...



en rassasiés, les participants ont apprécié les chansons **pop/folk de Patricia et Henri**, qui pour certains leur ont rappelé leur folle jeunesse.

Le 7 décembre, place au théâtre avec "le Radis" et la Cie "Octopus". Omer, poète et philosophe, cherche à exister dans ce monde à travers son grand projet : faire pousser une graine de radis

Seul sur scène, il nous a parlé avec brio de territoires, de frontières (ici c'est chez moi), d'identité, en relation avec le travail (je suis ce que je fais, ce que je produis), et avec le genre (homme/femme), de jardins, de rapport à la nature ...

Et pour bien commencer l'année 2025, nous vous proposerons : Le 25 janvier un duo violon guitare qui interprétera un répertoire de tango avec, pour ceux qui le voudront, un chili con carne !

Le 8 février un bal trad précédé d'un stage.

Et puis, et puis, et puis...

Tous les Quatre sans Cou vous souhaitent une très bonne année 2025 pleine de joie, de bonne humeur, de musique et de spectacles.

Brigitte Devaux





Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer

L'A.S.P.S. raconte l'histoire

ette année, l'A.S.P.S. a continué son travail de recherche sur le village de Sigoyer. Une fois la traversée du village mise en exposition, il était impératif de mettre en forme une autre exposition présentant les trois bâtiments qui constituent ce village, ainsi que la vie sur cette place.

Sur un terrain vague, sont venus s'installer en premier l'église St Pierre aux Liens, plus tard l'école.

En 1850, les conditions pratiques sont réunies pour élaborer une église. Les murs et la voûte sont érigés, mais des conditions climatiques (pluie surabondante) ainsi qu'un poids excessif de la voûte construite en pierre entraîne l'éboulement d'un mur latéral et du mur qui est au-dessus de la porte.

Il faudra quelques années pour retrouver des conditions financières favorables.

Dix ans plus tard, le clocher vient s'installer et domine le presbytère nouvellement sorti de terre.

Un autre édifice devient alors nécessaire : c'est l'école.



Jusqu'en 1873, les élèves vont encore à l'auberge du midi sur le site de Vière. Une école est donc impérative pour la centaine d'élèves venant de tous les hameaux de la commune.

Cette école voit le jour, avec deux grandes salles -une pour les garçons et une pour les filles- et un

préau intérieur. A l'étage, des logements pour les enseignants sont encore inachevés à la rentrée scolaire.

Cette école tant désirée, tant convoitée est malheureusement construite avec des matériaux médiocres et surtout mal agencés : les galandages qui séparent les classes sont instables.

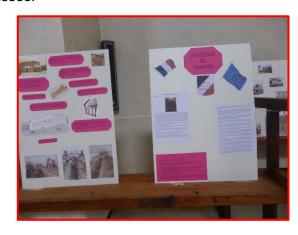
> Dans ce bâtiment, la mairie se réserve seulement un petit local du côté filles.

> Bien sûr, nous n'avons pas retrouvé des photos. Par contre, des textes assurent que la place servait de cour de récréation et que deux toilettes turques permettaient aux élèves de faire leurs besoins.

> Pendant longtemps, parents d'élèves et élèves doivent se contenter de cette

formule. Ce bâtiment devenant obsolète, il faut construire une école neuve. Le vieux bâtiment (école) va péricliter avant qu'une restauration remette un peu de neuf : c'est la première restauration de ce local qui va devenir une poste.

Une fois l'école nouvelle agrandie d'une classe, l'école de Sigoyer devient une école à trois classes.



Pendant ce temps, une deuxième restauration du bâtiment "école-poste" donnera un local pour la mairie ainsi que des salles de réunions. L'étage se transformera en logements.

ien sûr, il faudrait encore parler de la fontaine, du puits, du garage communal, de la cantine chapeautée par la bibliothèque...

Si vous voulez des renseignements, il faudra demander aux membres de l'A.S.P.S. qui se feront un plaisir de vous donner des explications.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui par leurs prêts de photographies et de textes, nous ont permis d'élaborer cette exposition qui se trouvait dans l'église Saint-Pierre aux Liens. Espérons que l'année nouvelle nous permettra de continuer notre travail de recherche et de compila-

A toutes et à tous l'A.S.P.S. formule des vœux de santé, de paix et de bonheur pour une année 2025 resplendissante.

Bonne année à tous.

Jean MAËRO, Président

Toute l'équipe de la rédaction vous souhaite une belle année 2025



Foyer d'Animations

Halloween 2024

'animation "Halloween" organisée par le foyer d'animations a réuni un grand nombre de personnes prêtes à fêter dans la bonne humeur ce 31 octobre. Dès 17h30, les enfants accompagnés de leurs familles ont arpenté le village à la recherche de bonbons, créant une ambiance joyeuse et complice. Adélie, fidèle au rendez-vous, a installé un stand de maquillage très prisé : son talent a illuminé de sourires les visages des petits et grands, qui se sont ensuite retrouvés à la salle des fêtes. A 18h30, la salle des 2 Céüse, parée

d'ornements fantômatiques et de toiles d'araignées, a accueilli une centaine de villageois. Les sorcières, loups-garous et autres personnages magiques ont savouré les délices faits maison par les parents, ajoutant une touche gourmande à cette soirée. La fête, qui s'est terminée à 20h00, a laissé des étoiles dans les yeux aux petits monstres qui ont regagné leur domicile, enchantés par cette célébration.

Céline Zucaro

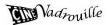






Vadrouille

"Ciné Vadrouille" à Sigoyer



a reprise de nos projections a eu lieu le 18 octobre avec 2 films. A 18h30, "La Ferme des Bertrand", film documentaire sur 3 générations de fermiers en Savoie. Ce film plein d'émotions a ravi un nombreux public malgré l'heure où beaucoup sont encore au travail. A 20h30, changement de registre avec "Elias", film bien trop violent pour notre public, habitué à des histoires plus vraisemblables. Le 15 novembre, "Le Roman de Jim", très belle histoire sur la paternité tourmentée pour Jim, avec 2 papas, le meilleur n'étant pas le vrai !... Là aussi un public ravi par cette histoire pleine d'émotions.

Le 13 décembre, "En Fanfare" d'Emmanuel Courcol, avec Pierre Lotin, Benjamin Lavernhe et Sarah Suco. Ce film avait été projeté en "avant-première officielle nationale" à Forest-Manse, le 14 novembre. Avant la projection, la fanfare de Saint-Bonnet "L'Echo d'Or", avait donné un concert. Toute une organisation à mettre au profit de nos équipes de "CinéVadrouille". Nous avons pu lors de ces 2 séances réunir un public nombreux, enchanté de connaître de belles émotions. En janvier nous proposerons "Sur un Fil" de Reda Kateb. Merci à nos fidèles spectateurs nous permettant d'avoir la meilleure jauge à Sigoyer depuis plusieurs années.

Belles Fêtes de Fin d'Année à toutes et tous.











Assemblée Générale

ette année c'est à Sigoyer qu'avait lieu **l'Assemblée Générale** de notre association. La salle des 2 Céüse n'étant pas disponible, le Maire Denis Dugelay nous a gentiment invité à prendre possession de la **Maison du Col aux Guérins**.



Le samedi 23 novembre, nous avons ainsi pu recevoir 58 personnes venant de tout le département. Mais aussi de Corps, dans l'Isère, en effet notre tournée mensuelle couvre dixneuf communes jusque dans le Valbonnais.

Madame Monique Para-Aubert, 1ère Maire Adjointe, également adhérente, nous a accueilli dans ce lieu avec quelques mots. Elle a excusé le Maire, lui aussi, adhérent de notre association, qui ne pouvait pas être parmi nous.

Dès 18h00, la présidente Régine Zecconi débutait l'AG. Après les votes d'approbation, le renouvellement des commissions et l'élection du Conseil d'Administration, notre réunion se terminait à 19h45.

La municipalité nous a offert un apéritif pour clôre cette soirée de travail.

Ensuite pour ceux qui le désiraient, nous nous sommes retrouvés au "Crux" qui avait privatisé son établissement pour Ciné Vadrouille.

Trente-trois personnes ont pu apprécier

le délicieux repas préparé par Tristan Girousse. Certains membres ont aidé notre hôte pour le service.

Une belle soirée dans une bonne ambiance, notre association se souviendra longtemps de son passage à Sigoyer.

u'il nous soit ici permis de remercier, Le Maire Denis Dugelay et la municipalité pour son accueil.

Un grand merci également aux employés communaux pour la



préparation de la salle, mais aussi à Tristan Girousse pour nous avoir ouvert spécialement le "Crux" à cette occasion.

Françoise et Bernard pour l'équipe Cinéma

Noël des Enfants

es enfants de Sigoyer ont pu assister à 2 projections le Vendredi 20 décembre. Ils étaient accueillis à 15h40, par l'équipe municipale menée par Denis Dugelay, Maire de Sigoyer.

Tout d'abord, les petits de maternelle avec un film "La Pat Patrouille les mégas fêtes" d'une trentaine de minutes. Un goûter était ensuite proposé aux enfants vers 16h15. Les plus grands étaient venus rejoindre les petits pour le goûter commun.

A 16h45, une projection du film de Dream Works, "SPIRIT" était réservée au Primaire Un très beau dessin animé, bien apprécié.

Les enfants de la garderie étaient accompagnés par nos agents des écoles.

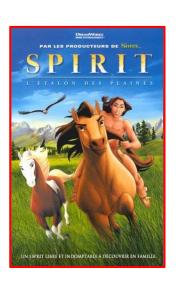
Une belle ambiance qui préparait les fêtes pour nos petits sigoyards, nombreux autour de nos équipes.

Merci à tous les bénévoles ayant participé à cette rencontre, en particulier "l'équipe cinéma" organisatrice des projections.

Bonnes vacances à nos enfants, à leurs parents et aux équipes pédagogiques. Bonne année 2025.







L'arbre

'est une plante qui grandit. Il a des racines, des feuilles, des branches et

Un arbre a besoin d'eau et il boit par ses racines. Il a besoin aussi de soleil. C'est du bois. Il y a deux sortes d'arbre : les feuillus. Ce sont des arbres qui ont des feuilles qui tombent. Il y a aussi des conifères qui ont des aiguilles qui ne tombent pas.

Une feuille : elle a une tige et des nervures. Elle peut être dentelée, arrondie ou pointue. Elle est verte puis jaune ou orange, rouge, marron. En automne elle change de couleurs puis elle tombe. En hiver l'arbre n'a plus de feuille.

Le tronc : il est granuleux et vertical. Il est dur, épais et solide pour porter les branches. Autour du tronc, il y a une écorce. Dans le tronc la sève coule.

Les élèves de Grande Section et Moyenne Section de Maternelle



L'école dehors

ous les vendredis de 11h00 à 12h00 nous faisons l'école dehors. Nous sortons de l'école pour faire des activités différentes de celles que nous faisons en classe.

Nous avons travaillé sur les arbres, les feuilles. Nous avons fait des parcours de motricité.

Nous avons récolté des choses naturelles que nous avons triées.

Nous nous sommes promenés en prenant des photos.

Nous avons compté...A chaque fois un parent nous accompagne. On aime bien ça!

Les élèves de Maternelle





Nous avons pris le car pour aller au domaine de Charance le lundi 7 octobre.

Une dame nous attendait pour nous parler de la forêt et des arbres.

Nous nous sommes promenés en cherchant des doudous perdus dans la forêt : une mésange, un hérisson, un rouge-gorge, un écureuil, un lapin.

Nous avons regardé des arbres feuillus et des conifères.

Nous avons ramassé des feuilles. Nous avons vu un séquoia géant. Et un petit écureuil s'est approché de nous.

Nous avons fait un jeu où l'on devait toucher des arbres. Nous avons joué aussi au jeu de "Kim" : on enlève un objet et il faut retrouver lequel.

La dame nous a montré comment faire du savon avec des marrons.

Nous avons pique-niqué sous un abri en bois.

Puis la maîtresse nous a lu une histoire. Et nous avons fait le jeu du parachute.

Nous avons aussi cherché dans la nature quelque chose de doux, de pointu, de dur, d'arrondi...

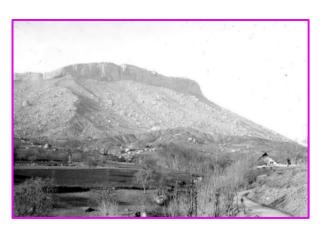
Puis nous sommes repartis en car pour rentrer à l'école.

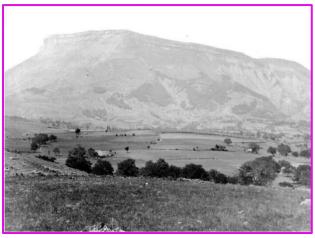
Les élèves de Grande et Moyenne section de Maternelle



Comparaison de la montagne de Céüse, avant le reboisement et maintenant (CP/CE2)









Photos de l'Office National des Forêts, Agence territoriale des Hautes Alpes

Il y a très longtemps, Céüse a été déforestée. Cela faisait ressortir les blocs de pierres. Depuis, les arbres ont été replantés par nos arrière-grands-parents afin de reboiser la forêt.

Visite de la forêt de Céüse vendredi 11 octobre Avec l' O.N.F. - Office National des Forêts (CP/CE2)





Figure 1 pin de Salzmann planté

On est allé à Céüse, la montée nous a pris 20 minutes. On a vu 2 gardes forestiers. Un garde forestier est venu, il nous a expliqué que la forêt avait 3 étages :

• 1^{er} étage : l'herbe

• 2^{ème} étage : les buissons

• 3^{ème} étage : les arbres

Les 3 missions de la forêt étaient de protéger, de produire et de nourrir. Les branches sur les arbres sont alternées ou opposées. On a appris à reconnaître les arbres.

Il y a 100 ans, la forêt de Céüse avait été replantée. Certains de nos grands-parents ont planté des arbres. Il nous a expliqué que dans 50 ans la forêt actuelle allait disparaitre. On a planté des bébés sapins (pin de Salzmann).

On a fait du sport dans une clairière ainsi que du land art. On est redescendu à pied à l'école.

Texte créé par les CE2

Remarque : M. GONIDO, agent de l'ONF, nous a expliqué que des essences pionnières avaient été plantées pour reboiser Céüse. Seules ces espèces d'arbres pouvaient grandir sur le sol érodé. Actuellement, les essences historiques (celles qui étaient avant le déboisement : hêtre, chêne...) sont en train de se développer et remplacer les espèces pionnières. Compte tenu du réchauffement climatique, ces espèces historiques vont être remplacées par des essences type méditerranéenne (les 10 pins de Salzmann plantés font partie des espèces méditerranéennes).

Visite de "Charance" sur le thème forêt et écosystème Le lundi 7 octobre (CP/CE2)

Marley, Emilia.

ous sommes arrivés à 10h00. Nous nous sommes promenés dans la forêt. Nous avons fait du sport pour attendre les petits. Nous avons mangé. Il y a une dame qui nous a expliqué l'écosystème. Nous avons trouvé des glands. Nous sommes rentrés dans le car.

Léon, Katalya.

On est allé à Charance, on a eu un guide qui nous a expliqué la vie des arbres par exemple : ils communiquent avec les champignons. La chlorophylle est ce qui fait que les feuilles sont vertes et elle se fabrique avec son alimentation. La guide nous a expliqué le fonctionnement des conifères, des feuillus. Elle nous a dit que la mer, la montagne, la terre, les arbres sont des écosystèmes. On a vu des écureuils protégés autant que les animaux : canards, poisson, poule d'eau.

Augustin R., Augustin D.

On est monté dans un car pour aller à Charance. On a vu Cédric Dentant (mon père) et Alexandra. On a vu le lac, la forêt, la montagne et le jardin de Charance. On a appris le mot écosystème et Alexandra nous a montré la forêt de Charance. On a appris plein de choses. A 15h00 on est parti.

Eloane, Antoine.

On est arrivé à Charance, on a commencé à se promener. On a vu des canards : des mâles, des femelles. Le père d'Augustin D travaille à son bureau, il s'est promené avec nous. On est allé à une grenouille en bois. L'après-midi, une dame est venue et nous a présenté des arbres. On a vu trois écureuils et la dame nous a montré des arbres. Elle nous a raconté une histoire où elle avait sauvé un faon.

Emie, Louis.

On est allé à Charance et on a fait une visite : on a vu une montagne représentée en petit. On est allé faire du sport. Après on est allé jouer à la balançoire et on est allé manger. On a regardé un match de foot d'Axel et Antoine. Une dame nous a montré la forêt. Elle nous a montré différentes feuilles d'arbre. On a pris le car et on est rentré à l'école.

Axel, Iris.

On est allé à Charance pour voir la nature. On a fait une balade autour du lac et dans le jardin. Ensuite, on a fait du sport : la baguette et le béret. Alexandra nous a fait balader pour voir l'écosystème. Alexandra nous a fait découvrir la vie de l'arbre.

Raconté par les élèves de CP.



Domaine de Charance

On est allé à Charance. Le matin, on a promené et on a vu une grotte avec des boutons qui permettent de raconter une histoire. La grotte était dans le jardin du domaine de Charance. On a fait du sport : un béret et la baguette. On a joué au parc et on est allé manger avec les petits. On a attendu les petits de la classe de maternelle.

L'après-midi on a promené dans la forêt. Il y a une dame qui est venue nous expliquer des choses. Elle s'appelle Alexandra. Elle nous a expliqué le rôle de la résine (ça soigne, ça protège l'arbre). Elle nous a fait écouter la nature. Elle nous a raconté une histoire qu'elle a vécue : elle a sauvé un faon qui était prisonnier d'un barbelé. Elle nous a expliqué comment faire du savon : on écrase des marrons, on met de l'eau, on secoue et ça fait du savon. Elle nous a dit que la forêt est un écosystème. Il a plu et il a fait beau.

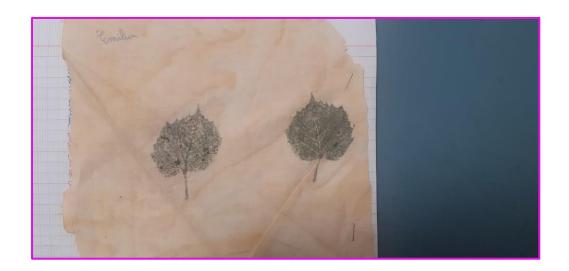
Constitution d'un herbier le lundi 14 octobre Avec Gap Sciences Education (CP/CE1/CE2)



es élèves de CP/CE1/CE2 ont constitué un herbier en prenant 12 essences d'arbres différentes. Par groupe de 2, ils devaient retrouver le nom de l'espèce à l'aide d'une clé de détermination (outil d'identification de l'espère d'arbre à partir d'une branche d'arbre).

Chaque élève a ensuite créé l'empreinte d'un végétal sur tissu.

Fonctionnement : l'empreinte des feuilles sera faite sur du tissu par la technique de l'écrasement (les feuilles utilisées ne survivront pas à cette étape). La feuille contient chlorophylle et tanin, ces deux substances se retrouvant imprégnées dans le tissu. Une réaction chimique permettra de rendre le motif indélébile. Pour finir, le tissu ainsi imprimé, sera lavé, rincé, séché.



Lutte contre le harcèlement

ans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, le jeudi 7 novembre, les élèves des classes de CE1, CM1, CM2 ont réalisé des affiches spécialement pour le BMI du mois de janvier.



Réalisée par Coline, Gaspard, Anatole, Baptiste et Chloé



Réalisée par Garance, Calie, Prunelle, Syvan



Réalisée par Rémi, Romane, Aaron et Léo



Réalisée par Alice, Louis, Hylann et Ange

ÉTAT CIVIL...

Second semestre 2024

NAISSANCE

- RIVOAL Nour né le 23 juin 2024
- DE GAYFFIER Gaspard Christian Jean-Louis né le 27 juin 2024
- SAUBUSSE Clément Hervé Norbert-Roger né le 20 juillet 2024
- ARROYO Théa Betty Nicole née le 31 octobre 2024
- FLEURENT Nolan Jean Stéphane et Jules Patrick Cédric nés le 13 novembre 2024
- COMPTOUR Dune Antoine née le 3 décembre 2024
- RIVOAL Lua née le 6 décembre 2024

MARIAGE

- VEILLET Florian et SICARD Mathilde le 13 juillet 2024
- PARA-AUBERT Julien et PARODI Stéphanie le 17 août 2024
- HERVÉ Bruno et BRUN Isabelle le 26 octobre 2024
- ANGUILLE Philippe et SARRET Aline le 7 décembre 2024

RENOUVELLEMENT DES VŒUX: Noces d'or

BOUCHÉ Bernard et BOUCHÉ Jocelyne le 27 juillet 2024

